

Thierry RIBEYRE
Romain SERVE
Virginie ROSA-CARDINAL

Notaires associés

Liste des documents à fournir dans le cadre d'une succession

Le règlement d'une succession est une étape difficile pour une famille. Les démarches et formalités à réaliser peuvent paraître lourdes. Votre notaire est là pour vous assister, vous renseigner, et vous guider. Lors du premier rendez-vous, il convient de remettre les documents listés ci-après en fonction de la situation. Bien entendu si tous les documents ne sont pas en votre possession, nous ferons le point ensemble lors du rendez vous.

I/ Documents obligatoires

- Un original de l'acte de décès
- Testament du défunt, s'il existe et est en votre possession.

II/ Documents relatifs à la situation familiale du défunt

- Si le défunt est marié, pacsé, veuf, divorcé

- . Livret de famille du défunt
- . Contrat de mariage / pacs (déclaration au Tribunal) (sauf si fait à l'Etude)
- . Copie du jugement de divorce
- . Donation entre époux (donation au dernier vivant) si elle a été consentie (sauf si faite à l'Etude)
- . Si le défunt était veuf, copie des actes établis lors de la succession de son conjoint (sauf si fait à l'Etude)

- Si le défunt est célibataire: Livret de famille de ses parents

III/ Documents relatifs au patrimoine du défunt

- Synthèse des comptes bancaires ou derniers relevés de comptes (défunt et conjoint)
- Derniers relevés des caisses de retraites **ou** dernier bulletin de salaire
- Dernier avis d'imposition sur le revenus, taxes foncière, taxe d'habitation, IFI
- Carte grise du/des véhicule(s)
- Titres de propriété (sauf si fait à l'Etude)
- Si bien en copropriété: dernier relevé de charges de copropriété,
- Si bien loué: copie du bail, dernière quittance de loyers.
- Actes de donations consenties par le défunt (sauf si fait à l'Etude).
- Copie des contrats d'assurances-vie souscrits par le défunt
- Facture des frais d'obsèques
- Factures diverses

LE CHEYLARD (siège social)
07160, 8 Rue du Docteur Rochette
B.P. 52.

Téléphone : 04 75 29 00 89.
Télécopie : 04 75 29 04 25.

ST SAUVEUR DE MONTAGUT
07190, 495 B route de l'Eyrieux
Le Moulinon.

Téléphone : 04 75 65 42 06.
Télécopie : 04 75 65 41 22.

SAINT MARTIN DE VALAMAS
07310, Rue Royale.

Téléphone :
04 75 30 40 74.

Mail : etude.eyrieux@notaires.fr